



arte

# LES ANIMAUX ONT-ILS DES DROITS ?

DOCUMENTAIRE DE MARTIN BLANCHARD (2016, 1H30)

MARDI 13 DÉCEMBRE 2016 À 20.50 ET SUR **arte** (+7)

DANS THEMA **PAS SI BÊTES, LES ANIMAUX**

**MARDI 13 DÉCEMBRE 2016 À 20.50** ET SUR **arte** (+7)

## LES ANIMAUX ONT-ILS DES DROITS ?

DOCUMENTAIRE DE MARTIN BLANCHARD

ÉCRIT PAR MARTIN BLANCHARD ET MARIANNE CRAMER

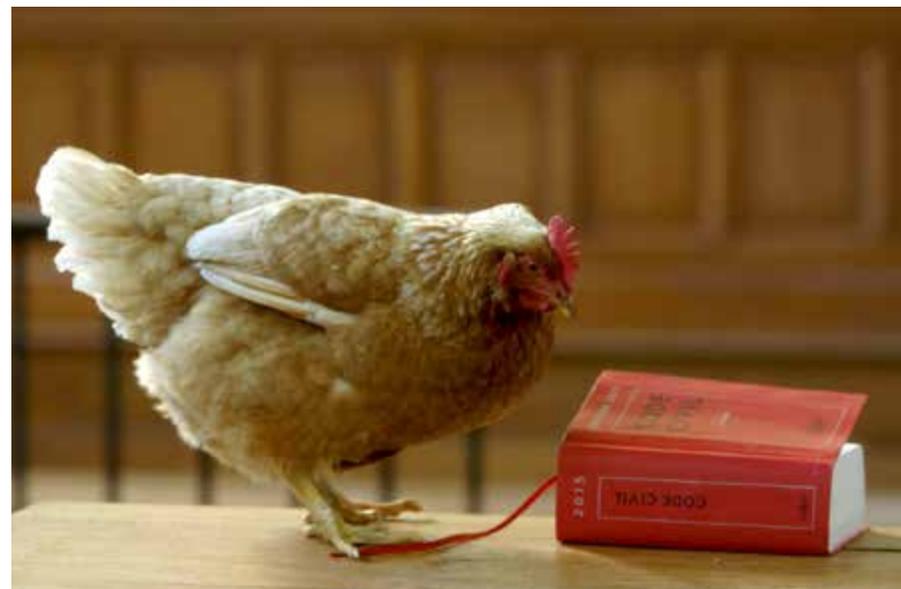
COPRODUCTION : ARTE FRANCE, WHAT'S UP FILMS (FRANCE, 2016, 1H30MN)

**Alors que la condition animale fait débat, un droit des animaux émerge dans plusieurs pays pour les défendre et les protéger. Une investigation fouillée qui décrypte les enjeux de cette évolution et ses limites.**

Aujourd'hui, la sensibilité des animaux, êtres vivants dotés de capacités cognitives étonnantes, ne fait plus aucun doute. Les travaux de scientifiques, comme ceux de la célèbre primatologue Jane Goodall dans les années 1960, ont permis de modifier notre rapport aux animaux. Avec l'appui des mouvements de défense des animaux, la science a progressivement fait du statut des animaux une question de société. Les animaux ont beau avoir le statut d'« êtres doués de sensibilité », des vidéos chocs viennent régulièrement nous rappeler la réalité de la condition animale, comme récemment les images d'abattoirs de l'association de défense animale L214. Comment sortir de cette contradiction ? Se battre pour une exploitation plus mesurée de nos amies les bêtes, en respectant leur bien-être ? Ou bien, comme le

prône le courant abolitionniste, en finir avec tout asservissement de l'animal par l'homme ? Cela signifie alors la fin des produits animaux dans nos assiettes, celles des cobayes dans les laboratoires, plus de numéros de dressage dans les cirques.

De la Suisse, où l'avocat Antoine Goetschel a été rémunéré par le canton de Zurich pour plaider la cause des bêtes, aux Pays-Bas où un parti politique pour les animaux a été créé, les initiatives se multiplient depuis plusieurs années à travers le monde pour faire évoluer la condition animale. Mêlant enquête de terrain et éclairage d'experts et de philosophes, ce tour d'horizon révèle l'intérêt croissant du public et du droit sur la question animale, en interrogeant ses limites.



THEMA

### PAS SI BÊTES, LES ANIMAUX

AU PROGRAMME :

**20.50 LES ANIMAUX ONT-ILS DES DROITS ? INÉDIT**

**22.20 DÉBAT**

**22.35 L'AVOCAT DES CHIMPANZÉS INÉDIT**



SOIRÉE PRÉSENTÉE  
PAR THOMAS KAUSCH

## ENTRETIEN AVEC MARTIN BLANCHARD, LE RÉALISATEUR

### Comment expliquez-vous l'intérêt grandissant pour la condition animale ?

Martin Blanchard : C'est un long cheminement qui arrive à maturité. Les avancées scientifiques ont montré que les animaux possèdent des capacités cognitives étonnantes. Les associations de protection des animaux ont également joué un rôle dans cette prise de conscience, largement relayée par les réseaux sociaux. On le voit en France à travers les réactions autour des vidéos de L214 sur les conditions scandaleuses d'abattage des animaux. Il est d'autant plus difficile de rester indifférent au sujet qu'il touche à notre quotidien, notamment à notre alimentation. À terme, par exemple, nous consommerons certainement de moins en moins de viande.

### Avez-vous rencontré des difficultés durant votre enquête ?

Mon but n'étant pas de filmer les réalités de l'industrie agroalimentaire, nous n'avons pas sollicité les abattoirs, ce qui aurait sûrement été compliqué. Nous souhaitons avant tout poser les bases théoriques d'un débat transversal, qui aborde certes les conditions d'élevage et d'abattage, mais aussi la question des animaux de compagnie ou encore de l'expérimentation animale. Durant le tournage, c'est ce sujet qui s'est révélé le plus sensible. Sous la pression de l'opinion publique, cette partie de la recherche fondamentale est remise en cause. Les chercheurs sont confrontés à des obstacles inédits, comme la réticence

d'élus à financer un projet d'animalerie pour l'expérimentation.

### Peut-on envisager une société sans abattage d'animaux ?

Les abolitionnistes réclament même la fin de toute exploitation animale, ce qui aurait des répercussions très concrètes : plus d'élevage, donc aucun aliment d'origine animale dans nos assiettes, plus de laine ni de cuir, plus d'équitation, ni de dressage dans les cirques, ni de zoos... Et, bien sûr, plus d'expérimentation animale. C'est un tel changement civilisationnel qu'il est difficile de se prononcer. La question suscite un débat intense au sein même du mouvement de défense animale. Car l'élevage et la domestication façonnent notre relation à l'animal depuis la révolution néolithique. C'est un pan de notre culture humaine. C'est pourquoi il était important de faire le point.

### Un nouveau statut juridique pourrait-il améliorer la condition des animaux ?

C'est l'une des pistes envisagées dans le film, mais il en existe beaucoup d'autres. À titre personnel, je crois plus à une prise de conscience collective, notamment en matière d'alimentation, pour respecter l'environnement et le bien-être animal. La révolution sera peut-être morale avant d'être juridique.

PROPOS RECUEILLIS PAR HÉLÈNE PORRET

SUR **arte** FUTURE 

[arte.tv/animaux](http://arte.tv/animaux)



## LES ANIMAUX ET NOUS

UN DISPOSITIF WEB ÉCRIT PAR MARIE BLONDIAUX ET CHARLES AYATS  
PRODUCTION : RED CORNER, WHAT'S UP FILMS.  
AVEC LE SOUTIEN D'ARTE FRANCE ET DU CNC (FRANCE, 2016, 30MN)

Découvrez «Les animaux et nous», un jeu pour se laisser surprendre par la complexité de l'intelligence animale, accompagné d'un test pour découvrir la bête qui sommeille en nous...



MARDI 13 DÉCEMBRE 2016 À 22.35 ET SUR **arte** +7

## L'AVOCAT DES CHIMPANZÉS

DOCUMENTAIRE DE CHRIS HEGEDUS ET D. A. PENNEBAKER (ÉTATS-UNIS, 2015, 1H25MN)  
COPRODUCTION : ARTE FRANCE, BBC, DR DANISH BROADCAST CORPORATION, SVT, VPRO

**Deux documentaristes chevronnés filment le combat sans précédent de l'avocat Steven Wise pour faire tomber les barrières juridiques entre animaux et humains.**

Après trente ans passés à batailler contre les lois inefficaces relatives au bien-être animal, l'avocat Steven Wise s'est lancé en 2013 dans un nouveau défi, sous le regard d'un couple fameux dans l'histoire du cinéma direct documentaire, Chris Hegedus et D.A. Pennebaker : avec son association Nonhuman Rights Project, il a tenté de faire passer les chimpanzés du statut juridique d'« objets » dénués de droits à celui de « personnes ». Car selon lui, les animaux doués de capacités cognitives avancées, comme les grands singes, les cétacés et les éléphants doivent pouvoir prétendre aux mêmes droits fondamentaux que les humains, ce qui garantirait à ces espèces menacées une protection autrement plus efficace que celle que la loi leur accorde. Avec pour

bagages les travaux des primatologues du monde entier, et pour armes des mandats d'Habeas corpus, une disposition du droit anglo-saxon permettant de libérer des personnes injustement emprisonnées, l'avocat américain entreprend de défendre quatre chimpanzés lors d'un procès inédit.

Fort de l'attention médiatique et de la réceptivité croissante du public face à ses arguments, Steven Wise a réussi à faire bouger les lignes du droit américain. En filmant de bout en bout son combat mouvementé, ce documentaire révèle les enjeux complexes de la question des droits des animaux. Une plongée captivante au cœur d'un débat juridique à rebondissements.



CONTACTS PRESSE :  
MARTINA BANGERT / MARIE-CHARLOTTE FERRÉ - 01 55 00 72 90 / 73 25  
M-BANGERT@ARTEFRANCE.FR / MC-FERRE@ARTEFRANCE.FR

 @ARTEpro